

---

---

**Sécurité et résilience — Systèmes  
de management de la continuité des  
activités — Lignes directrices relatives  
à la stratégie de continuité d'activité**

*Security and resilience — Business continuity management systems  
— Guidelines for business continuity strategy*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO/TS 22331:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018>



## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO/TS 22331:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018>



### DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8  
CH-1214 Vernier, Genève  
Tél.: +41 22 749 01 11  
Fax: +41 22 749 09 47  
E-mail: [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web: [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction.....	v
<b>1</b> <b>Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2</b> <b>Références normatives</b> .....	<b>1</b>
<b>3</b> <b>Termes et définitions</b> .....	<b>1</b>
<b>4</b> <b>Prérequis</b> .....	<b>1</b>
4.1 Généralités.....	1
4.2 Contexte de l'organisme.....	2
4.3 Parties intéressées.....	2
4.4 Rôles, autorités et compétences en matière de continuité d'activité.....	2
4.4.1 Généralités.....	2
4.4.2 Rôles dans la stratégie de continuité d'activité.....	2
4.4.3 Autorités dans la stratégie de continuité d'activité.....	3
4.4.4 Compétences dans la stratégie de continuité d'activité.....	3
4.5 Engagement de la direction.....	3
4.6 Ressources pour la stratégie de continuité d'activité.....	4
4.7 Bilan d'impact sur l'activité et appréciation du risque.....	4
<b>5</b> <b>Déroulement de la détermination et de la sélection d'une stratégie de continuité d'activité</b> .....	<b>4</b>
5.1 Généralités.....	4
5.2 Principes.....	5
5.3 Planification et gestion.....	6
5.3.1 Vue d'ensemble.....	6
5.3.2 Considérations relatives à la conception initiale de la stratégie.....	7
5.3.3 Surveillance et amélioration continue de la stratégie.....	7
5.4 Analyse des écarts de la stratégie de continuité d'activité.....	8
5.5 Détermination des stratégies de continuité d'activité.....	8
5.5.1 Vue d'ensemble.....	8
5.5.2 Consolidation de la stratégie de continuité d'activité.....	9
5.5.3 Catégories de stratégies de continuité d'activité.....	9
5.5.4 Types de stratégies de continuité d'activité pour les activités et ressources.....	10
5.6 Sélection de stratégies de continuité d'activité.....	20
5.6.1 Généralités.....	20
5.6.2 Stratégies de protection des activités et ressources prioritaires.....	20
5.6.3 Stratégies de reprise et de rétablissement des activités et ressources prioritaires.....	20
5.6.4 Approbation des stratégies sélectionnées.....	24
<b>6</b> <b>Étapes suivantes après la détermination et la sélection de stratégies de continuité d'activité</b> .....	<b>25</b>
6.1 Mise en œuvre des stratégies de continuité d'activité.....	25
6.2 Établissement et mise en œuvre de procédures de continuité d'activité.....	25
<b>7</b> <b>Surveillance et passage en revue des stratégies de continuité d'activité</b> .....	<b>25</b>
7.1 Revue des performances.....	25
7.2 Revue de direction.....	26
<b>Annexe A (informative) Stratégie de continuité d'activité dans un système de management de la continuité d'activité ISO 22301</b> .....	<b>27</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>28</b>

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir [www.iso.org/avant-propos](http://www.iso.org/avant-propos).

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 292, *Sécurité et résilience*.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse [www.iso.org/fr/members.html](http://www.iso.org/fr/members.html).

## Introduction

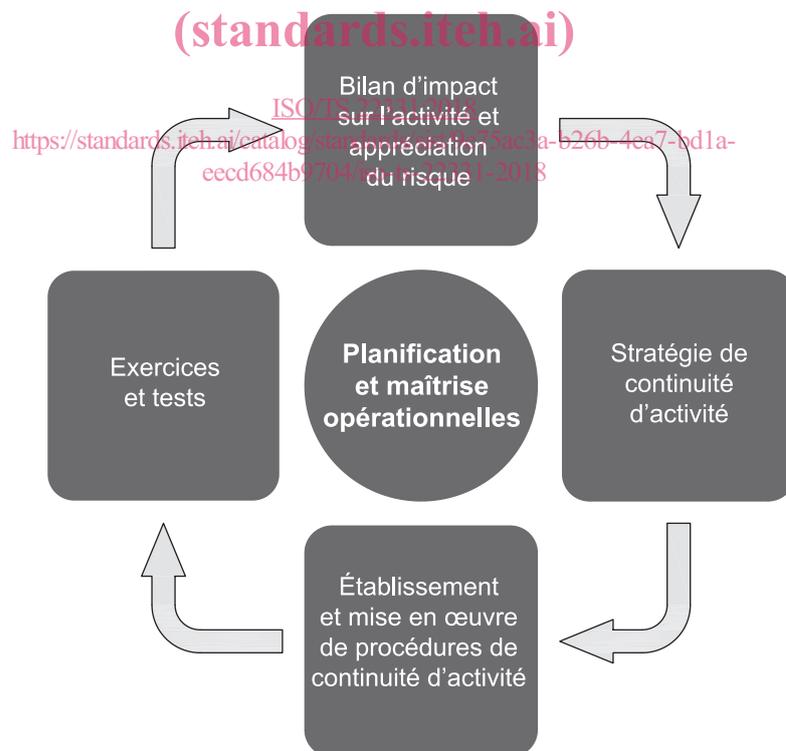
Le présent document fournit des lignes directrices détaillées pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité. Il est cohérent avec les exigences de l'ISO 22301. Il s'applique aux performances de tout effort de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité, qui s'inscrit soit dans le cadre d'un système de management de la continuité d'activité (SMCA), soit dans le cadre d'un programme de continuité d'activité. Au sens du présent document, le terme «programme de continuité d'activité» se réfère à un SMCA ou à un programme de continuité d'activité.

Il convient que l'organisme, pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité, prévoie des options de stratégie pour:

- protéger les activités prioritaires;
- stabiliser, poursuivre, reprendre et rétablir les activités prioritaires;
- atténuer les impacts, y répondre et les gérer (voir l'ISO 22301:2012, 8.3).

NOTE Dans le présent document, les options de stratégie de continuité d'activité ont la même signification que les termes «solutions» et «capacités».

La [Figure 1](#) décrit la manière dont le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité s'inscrit dans le programme de continuité d'activité dans son ensemble. Le bilan d'impact sur l'activité et l'appréciation du risque fournissent les exigences applicables à une diversité de stratégies de continuité d'activité. La détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité sont à la base de l'élaboration de procédures efficaces en matière de continuité d'activité.



NOTE Source: ISO 22313:2012, Figure 5.

**Figure 1 — Éléments de management de la continuité d'activité**

Le bilan d'impact sur l'activité consiste à identifier les exigences de délivrance des produits/services et les délais prioritaires pour le rétablissement de l'activité et des ressources. Le bilan d'impact sur l'activité permet à l'organisme de déterminer les ressources nécessaires à l'exécution des activités

prioritaires (par exemple: installations, personnes, équipements, information, ressources liées aux technologies de l'information et des communications, fournitures et financement). Le bilan d'impact sur l'activité identifie également les interdépendances entre les activités et les dépendances vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement, des partenaires et des autres parties intéressées.

L'appréciation du risque consiste à identifier, analyser et évaluer le risque de perturbation de l'activité, ainsi qu'à identifier les options de traitement du risque.

La stratégie de continuité d'activité traite les résultats issus du bilan d'impact sur l'activité et de l'appréciation du risque, et détermine la manière dont l'organisme peut renforcer sa résilience et sa capacité à faire face à une grande diversité d'incidents perturbateurs.

Le présent document vise à fournir des recommandations qui permettront aux organismes:

- d'identifier une diversité d'options de stratégie de continuité d'activité;
- de sélectionner les capacités appropriées sur la base des exigences de continuité d'activité;
- d'assurer durablement l'adéquation de leurs stratégies de continuité d'activité;
- de coordonner efficacement la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité au sein du programme global de continuité d'activité.

La détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité ont pour résultats:

- des mesures pour tenter de diminuer la fréquence des incidents perturbateurs et l'impact associé à de tels incidents;
- l'identification des ressources financières nécessaires pour répondre à un incident perturbateur;
- des capacités efficaces de communications internes et externes;
- des capacités alternatives d'espaces de travail pour faire face à la perte ou à l'inaccessibilité des locaux;
- des dispositifs pour faire face à une indisponibilité du personnel;
- des méthodes alternatives pour maintenir, fixer et remplacer les ressources nécessaires à l'exécution des activités en cas de perte;
- des capacités permettant, en cas de perte, de rétablir les ressources de technologie de l'information et de la communication (TIC), y compris les données;
- des moyens alternatifs de délivrer des produits et services en cas de perturbation de la chaîne d'approvisionnement.

La [Figure 2](#) décrit le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité, ainsi que ses prérequis et sa relation avec l'élaboration de procédures de continuité d'activité.

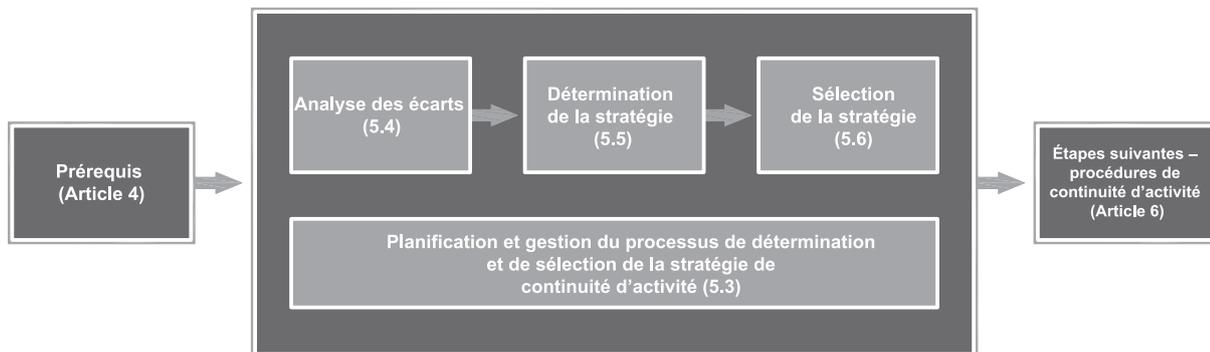


Figure 2 — Approche de la détermination, de la sélection et de la mise en œuvre d'une stratégie de continuité d'activité

# Sécurité et résilience — Systèmes de management de la continuité des activités — Lignes directrices relatives à la stratégie de continuité d'activité

## 1 Domaine d'application

Le présent document fournit des recommandations pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité. Il s'applique à tous les organismes, quels que soient leur type, leur taille et leur nature, qu'ils appartiennent au secteur privé, au secteur public ou au secteur non lucratif.

Il est destiné aux personnes qui sont responsables du processus de détermination et de sélection d'une stratégie ou qui y participent.

## 2 Références normatives

Les documents suivants sont cités dans le texte de sorte qu'ils constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 22300, *Sécurité et résilience — Vocabulaire*

Guide ISO 73, *Management du risque — Vocabulaire*

ISO/TS 22331:2018

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 22300 et le Guide ISO 73 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

## 4 Prérequis

### 4.1 Généralités

Bien que le présent document soit cohérent avec l'ISO 22301, il peut également être utilisé pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité visant à s'aligner sur ou souscrire à d'autres normes, obligations ou exigences réglementaires. Quelle que soit l'approche retenue, il convient de satisfaire à un certain nombre de prérequis.

Avant d'entreprendre le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité, il convient que l'organisme:

- définisse le contexte et le domaine d'application (4.2);
- comprenne les besoins et les attentes des parties intéressées (4.3);
- définisse et communique les rôles et les responsabilités (4.4);

- obtienne un engagement de leadership et de management (4.5);
- affecte les ressources adéquates (4.6);
- réalise un bilan d'impact sur l'activité (4.7);
- réalise une appréciation du risque (4.7).

NOTE Voir l'[Annexe A](#) pour une mise en correspondance de chaque prérequis ou tâche du processus de détermination et de sélection d'une stratégie avec l'ISO 22301.

## 4.2 Contexte de l'organisme

Les aspects de contexte qui ont une importance particulière du point de vue de la stratégie de continuité d'activité sont notamment:

- l'environnement extérieur de l'organisme, en raison de son influence sur l'aptitude de l'organisme à rétablir la délivrance des produits et services à ses clients;
- les lois, réglementations et autres obligations légales qui spécifient des exigences obligatoires ou influencent d'une quelconque autre manière la stratégie de continuité d'activité.

## 4.3 Parties intéressées

Pour être efficace, il convient que la continuité d'activité réponde aux besoins et attentes des parties intéressées. Il convient, par conséquent, que l'organisme identifie ses parties intéressées et détermine leurs exigences sur la base d'une analyse de leurs besoins et de leurs attentes.

## 4.4 Rôles, autorités et compétences en matière de continuité d'activité

ISO/TS 22331:2018

### 4.4.1 Généralités <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018>

Il convient que la direction détermine les rôles nécessaires pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité afin de s'assurer que les responsabilités et autorités sont bien attribuées et communiquées au sein de l'organisme.

### 4.4.2 Rôles dans la stratégie de continuité d'activité

Les rôles pertinents pour la détermination d'une stratégie de continuité d'activité sont notamment de:

- promouvoir le programme de continuité d'activité et le processus de détermination et de sélection d'une stratégie;
- superviser la mise en œuvre et surveiller en continu le programme de continuité d'activité;
- gérer le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité;
- gérer les projets de stratégie de continuité d'activité.

À cet égard, il peut être nécessaire d'affecter certaines tâches, notamment:

- fournir des conseils et des recommandations en continu quant à la conduite du processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité;
- sélectionner des méthodes et identifier les résultats exigés;
- prendre des décisions concernant les exigences en matière de ressources et le traitement des risques;
- déterminer les compétences requises pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité;

- s'assurer que les exigences de continuité d'activité sont satisfaites.

#### 4.4.3 Autorités dans la stratégie de continuité d'activité

La détermination de stratégies de continuité d'activité peut se révéler difficile et compliquée. Elle exige de bien comprendre la manière de s'y prendre et de connaître en détail l'organisme et ses processus. Les stratégies sélectionnées peuvent également exiger des ressources et des dépenses en immobilisations conséquentes.

Il est donc important que les responsables de la détermination et de la sélection des stratégies bénéficient de l'appui total de la direction et qu'ils incluent des personnes qui:

- ont une perspective couvrant l'ensemble de l'organisme;
- connaissent la stratégie métier actuelle et future;
- disposent d'une autorité décisionnelle;
- comprennent de manière détaillée les produits, services, processus, activités et ressources de l'organisme;
- soient familiarisées avec le processus décisionnel de l'organisme et ses exigences pour les dépenses en immobilisations;
- comprennent les résultats du bilan d'impact sur l'activité et de l'appréciation du risque, et comprennent le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité.

#### 4.4.4 Compétences dans la stratégie de continuité d'activité

Il convient que l'organisme s'assure de la compétence des personnes qui pilotent le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité ou qui y prennent part. Il convient que les compétences comprennent des qualifications et des aptitudes liées aux aspects suivants:

- planification et gestion de projet/programme;
- collecte d'informations;
- analyse, y compris résolution des problèmes et analyse coût/bénéfice;
- communication et collaboration efficaces;
- traduction des objectifs organisationnels, des exigences relatives à la continuité d'activité et des besoins en ressources en stratégies de continuité d'activité;
- application des principes de la continuité d'activité dans la détermination d'une stratégie adaptée au contexte de l'organisme;
- connaissance de l'organisme, de ses produits et services, de ses processus, activités et ressources, ainsi que des résultats du bilan d'impact sur l'activité et de l'appréciation du risque.

#### 4.5 Engagement de la direction

L'engagement de la direction est vital pour:

- s'assurer que l'organisme sélectionne les stratégies de continuité d'activité les plus appropriées sur la base des exigences de continuité d'activité qui ont été approuvées;
- s'assurer que l'organisme satisfait à ses obligations légales, réglementaires et contractuelles avant et après l'apparition d'un incident perturbateur.

La direction peut démontrer son engagement de différentes manières, par exemple:

- s'assurer que les ressources nécessaires soient mobilisées;
- participer à la sélection des stratégies de continuité d'activité les plus appropriées.

### 4.6 Ressources pour la stratégie de continuité d'activité

Il convient que l'organisme détermine et fournisse les ressources nécessaires pour la détermination et la sélection d'une stratégie de continuité d'activité, ce afin:

- de se conformer à sa propre politique de continuité d'activité et d'atteindre ses objectifs en matière de continuité d'activité;
- d'assurer la surveillance et l'amélioration continue de ses stratégies de continuité d'activité.

Il convient d'identifier les ressources et leur affectation dans les plans d'activité et de les passer en revue périodiquement afin de s'assurer de leur adéquation. Il peut être approprié d'impliquer la direction dans ce passage en revue.

### 4.7 Bilan d'impact sur l'activité et appréciation du risque

Il convient que l'organisme réalise un bilan d'impact sur l'activité et une appréciation du risque en vue de déterminer les exigences de continuité d'activité de ses produits, services, processus et activités, notamment:

- leur priorité;
- leurs délais de reprise;
- leurs niveaux de service minimaux;
- les ressources exigées;
- leurs interdépendances;
- leurs dépendances vis-à-vis des fournisseurs externes.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018>

Pour les activités prioritaires, il convient également d'identifier les aspects suivants au cours du bilan d'impact sur l'activité et de l'appréciation du risque:

- les exigences en matière de sauvegarde de données, y compris la tenue à jour des données;
- les risques pour l'activité et ses dépendances;
- les traitements de risques déjà en place.

## 5 Déroulement de la détermination et de la sélection d'une stratégie de continuité d'activité

### 5.1 Généralités

Le processus de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité a pour résultat des capacités que l'organisme peut mettre en œuvre et améliorer au fil du temps afin d'atténuer les effets d'un risque de perturbation de l'activité et d'améliorer son aptitude à répondre à un incident perturbateur et à se rétablir, en cohérence avec les exigences de continuité d'activité.

Il convient que l'organisme ait en place un mécanisme de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité comprenant le passage en revue et l'approbation des solutions recommandées.

Le présent article décrit le processus de détermination et de sélection, ainsi que les principes et hypothèses nécessaires pour déterminer et sélectionner les capacités les plus appropriées.

## 5.2 Principes

Les lignes directrices contenues dans le présent article sont basées sur les principes suivants.

- Il est exigé d'établir des stratégies pour:
  - protéger les activités prioritaires contre les perturbations;
  - stabiliser, poursuivre, reprendre et rétablir les activités prioritaires, les dépendances et les ressources qui ont été perturbées.
- Il convient que la détermination et la sélection de stratégies de continuité d'activité se basent sur les résultats du bilan d'impact sur l'activité et sur l'appréciation du risque.
- Il convient que les stratégies délivrent les exigences de continuité d'activité qui sont nécessaires à la réalisation des objectifs de continuité d'activité:
  - l'objectif de délai de rétablissement (RTO) pour une ressource peut être plus long que celui établi pour une activité, en raison des exigences métiers qui peuvent inclure la disponibilité de solutions de contournement;
  - le RTO d'une ressource peut être plus court que celui d'une activité si la ressource implique une longue période de configuration ou si elle est partagée avec d'autres activités ayant des RTO plus stricts.
- En règle générale, plus la priorité sera élevée (et donc plus le RTO sera court) pour un produit, service, processus ou activité selon le bilan d'impact sur l'activité, plus la stratégie de rétablissement appropriée sera complexe et coûteuse. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9e75ac3a-b26b-4ea7-bd1a-eeed684b9704/iso-ts-22331-2018>
- Ne rien faire:
  - est une stratégie acceptable lorsque le temps est suffisant, après une perturbation, pour trouver les ressources requises et reprendre l'activité avant que la non-délivrance de produits et services n'ait des impacts inacceptables sur l'organisme;
  - n'est pas une stratégie acceptable si le management décide de ne pas mettre en œuvre les capacités appropriées, et si cette inaction peut empêcher de délivrer les produits ou services en deçà de leur RTO; dans ce cas, il convient d'exclure explicitement ces produits et services du domaine d'application du SMCA.
- Le contexte professionnel dans lequel l'organisme évolue peut également déterminer l'applicabilité des options de stratégie pour ses produits et services. Par exemple:
  - un organisme du secteur public (tel qu'un service d'urgence local) peut s'appuyer sur des organismes voisins similaires afin d'assurer sa prestation de services s'il se trouve dans l'incapacité de le faire (ce qu'on peut appeler «l'assistance mutuelle»);
  - un organisme commercial peut, de manière similaire, envisager de recourir à l'externalisation afin de fournir ses produits et services pendant une perturbation. Le fait de diriger des clients vers un concurrent peut cependant, à long terme, se traduire par une perte d'affaires. L'organisme commercial peut donc décider de conserver sa capacité de rétablissement en interne.
- Certaines règles statutaires ou réglementaires peuvent interdire l'externalisation à d'autres organismes si une telle stratégie peut réduire la résilience globale du secteur ou entraîner des failles au niveau de la sécurité de l'information.
- Il convient de considérer les cas de perturbation les plus graves auxquels l'organisme est préparé à faire face par le biais de son programme de continuité d'activité sans compromettre ses objectifs courants.

- Il convient que toute ressource alternative soit localisée à une distance de séparation suffisante de la ressource primaire. Il n'y a pas de distance de séparation spécifique ou spécifiée pour l'ensemble des organismes et ressources. La distance peut être déterminée sur la base de la vraisemblance perçue des événements destructeurs à grande échelle dont l'organisme cherche à se protéger. Les facteurs à prendre en compte peuvent inclure:
  - les événements climatiques;
  - la qualité de l'environnement;
  - la stabilité géologique;
  - la résilience de l'infrastructure;
  - la stabilité politique.
- La diversité des ressources, et notamment des fournisseurs, peut assurer une certaine protection.
- Il convient que l'évaluation des stratégies prenne en considération les aspects suivants.
  - Fiabilité: la stratégie va-t-elle fonctionner? Sera-t-il possible de soumettre à essai l'efficacité de la stratégie avant qu'un incident ne se produise?
  - Agilité: la stratégie est-elle suffisamment flexible ou adaptable pour faire face à des changements de circonstances?
  - Risque: quel est le risque que la stratégie soit inefficace en raison de l'indisponibilité des ressources?
  - Coût/bénéfice: la stratégie satisfait-elle aux objectifs de continuité d'activité moyennant un coût justifiable?
  - Contexte: la stratégie tient-elle compte des facteurs humains, culturels, politiques et techniques?
- Lorsque des stratégies dépendent de fournisseurs clés, il convient d'évaluer la continuité de l'activité de ces fournisseurs.
- Il convient de mobiliser des ressources suffisantes pour mettre en œuvre les options de stratégie sélectionnées.
- Il convient que l'organisme ait en place un mécanisme pour le passage en revue et l'approbation des solutions recommandées.

## 5.3 Planification et gestion

### 5.3.1 Vue d'ensemble

La planification et la gestion du projet de détermination et de sélection d'une stratégie de continuité d'activité permettent à l'organisme d'optimiser et de coordonner les ressources et les délais. Il convient que l'organisme identifie une grande diversité d'options de stratégie puis mette en œuvre la stratégie choisie sous la forme d'un ou plusieurs projets.

Les tâches à cet égard peuvent inclure:

- la décision sur le domaine d'application du processus de détermination et de sélection de la stratégie de continuité d'activité;
- la communication des attentes auprès des participants au processus de détermination et de sélection de la stratégie;
- l'identification de la personne chargée de promouvoir la détermination et la sélection de la stratégie, et la participation de la direction;